

## Tous mes vœux

**Date :** 4 août 2020

A l'occasion du 21ème anniversaire de l'accession au trône de Mohamed VI, et dans l'attente de sa comparution - le 24 septembre prochain - en appel de sa condamnation à une amende de 10.000 euros, 6 mois de prison avec sursis et 3 ans d'inéligibilité pour abus de confiance au préjudice d'une association d'insertion professionnelle, le député LREM Mustapha Laabid a adressé un message subliminal à ses compatriotes :



[\(cliquer sur l'image pour visualiser la vidéo : 9 secondes\)](#)

Le moins que l'on puisse dire est qu'il a le sens de la formule.

L'année prochaine ?...

A très vite, en effet.